

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1971)
Heft: 151

Artikel: L'économie romande en péril?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. Lausanne Domaine 151 public

Bi-mensuel romand
N° 151 18 mai 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Bernard Bertossa
Claude Bossy
Bernard Crettaz
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre-Antoine Goy
Gilbert Rist

Le N° 152 sortira de presse le 1^{er} juin 1971

L'économie romande en péril ?

Dans son ouvrage « La Suisse et le Marché commun » M. H. Rieben, professeur à l'Université de Lausanne, après avoir rappelé que les quatre cinquièmes environ de l'activité industrielle et économique suisse se concentraient en Suisse alémanique sur le quart du territoire de la Confédération, et la gravité des problèmes que posaient cette concentration et la disparité croissante des rythmes de développement industriel à l'avenir du fédéralisme helvétique, ajoutait: « Cette évolution appelle toute notre attention. En effet, deux des activités qui conditionnent le rythme actuel de développement de la Suisse latine et romanche soit l'horlogerie et l'agriculture, sont à la veille d'une révolution structurelle. Selon que ce tournant sera bien ou mal pris, le destin de ces régions sera fatalement transformé ». Ces lignes ont été écrites en 1960.

Depuis lors l'expansion de l'économie suisse a continué. Pour en maîtriser les problèmes — concurrence plus vive, formation de blocs économiques, raréfaction de la main d'œuvre, progrès technologiques — la grande industrie a investi d'importants capitaux dans l'extension et la rationalisation de ses moyens de production et dans la recherche. Ces dépenses ont été dans une large proportion autofinancées. Ces cinq dernières années on a pu assister dans l'industrie mécanique, chimique et alimentaire, dans le secteur des banques et du commerce, à une concentration des efforts par des accords de coopération et des fusions.

La Suisse romande a-t-elle connu un aussi remarquable renouvellement de ses structures industrielles et financières ? A-t-elle bien ou mal pris le tournant ?

M. Alexandre Hay, vice-président de la Direction de la Banque Nationale, a essayé à plusieurs reprises d'évaluer le poids de la Suisse romande dans l'économie nationale. Ses études, assez superficielles faute de statistiques appropriées, ont montré une forte croissance de l'économie romande mais aussi la fragilité de ses fondements. Si l'on considère les deux branches économiques que le professeur Rieben considère comme déterminantes, on constate que la politique agricole suisse est toujours « politisée » au lieu de devenir économique et que la restructuration de l'horlogerie n'en est qu'à ses débuts c'est-à-dire qu'elle est encore à l'heure de 1960, à peu de choses près.

Dans les autres secteurs de l'industrie, quelle évolution remarque-t-on ? Que la Suisse romande n'a pas échappé au mouvement de concentration des entreprises; mais à la différence des mécanismes autochtones, familiaux ou locaux, qui ont joué outre-Sarine (Ciba-Geigy, Brown-Boveri-Ateliers d'Oerlikon, Sulzer-Escher-Wyss, Fischer-Rüti, etc.), en Suisse romande l'impulsion est venue de l'extérieur: d'outre-Atlantique, de Bâle et de Zurich. Ainsi Matisa, Tesa, Vautier, Authier, Riam, les Raffineries du Rhône, les Papeteries de Versoix, etc., ont passé sous contrôle nord-américain; Sécheron, Givaudan, Zyma, Hispano-Suiza, etc., sous contrôle suisse alémanique.

Combien de banques locales vaudoises, fribourgeoises, valaisannes n'ont-elles pas été absorbées par les grands établissements financiers des bords de la Limmat et du Rhin ? Dans le secteur des grands magasins et du commerce de détail, les entreprises dirigées de Zurich et de Bâle jouent depuis longtemps un rôle prépondérant. M. Alexandre Hay

écrivait en 1965 dans le cahier N° 6 de l'« Alliance culturelle romande »: « C'est en Suisse alémanique que sont décidés les principaux investissements privés qui se feront en Suisse romande ». Depuis lors, même si le rythme de croissance de l'économie a été élevé, voire plus accentué que dans certains cantons suisses alémaniques, l'hémorragie au niveau des pouvoirs de décision économique s'est accélérée.

La Suisse romande n'est pas la seule région de notre pays à connaître ce phénomène: le nord-est souffre du même mal. Stoffel est tombé entre les mains de Burlington (USA). Le holding textile Sastig de Glaris a été vendu à une société hollandaise (AZKO). Le Tessin a depuis longtemps perdu les « têtes » de ses entreprises (Giubiasco p. ex.).

La Suisse subit les effets de la concentration industrielle européenne et de sa contraction spatiale dans la vallée du Rhin, conséquence du Marché commun qui favorise les régions fortes. La région Bâle-Zurich, qui a toujours vécu en étroite osmose avec le monde rhénan (grâce à l'axe Rhin-Gothard-Italie) se trouve exposée au grand vent de la concurrence internationale, mais elle dispose d'entreprises assez puissantes pour procéder aux regroupements nécessaires à leur expansion.

Pour de nombreuses entreprises romandes, leur dimension restreinte, leur caractère familial ne permettront pas de constituer des unités de production d'une importance suffisante. Certaines d'entre elles seront certainement contraintes de s'allier avec des firmes étrangères ou suisses alémaniques. Dans le secteur de l'horlogerie et de la mécanique de précision des concentrations autochtones semblent cependant possibles.

La concentration des banques et des industries a accentué la prépondérance de la Suisse alémanique. Cette évolution, loin d'être terminée, est de nature à compromettre les fondements mêmes de notre fédéralisme.

Il est donc vital que la Suisse romande conserve des centres de décision autonomes.

M. Alexandre Hay a préconisé la création par les grandes banques de directions régionales pour la Suisse romande.

Mais les cantons romands, avec l'appui de leur banque cantonale, des grandes banques commerciales, ne pourraient-ils pas fonder une banque romande de développement ? Cet institut fournirait à l'industrie les capitaux à long terme nécessaires à son développement, promouvrait ou faciliterait les concentrations, financerait la mise en valeur du sol et les équipements énergétiques et de transports, se porterait caution pour les prêts accordés par d'autres banques.

Peut-être est-il utopique d'avancer une telle proposition ? Ne serait-elle pas plus réaliste de laisser ce rôle aux banques cantonales existantes ?

Les cantons romands peuvent naturellement continuer à vivre en « autarcie », leurs autorités s'intéresser avant tout aux problèmes locaux, que ce soit dans le domaine économique, de l'aménagement du territoire, de l'instruction publique, etc. L'avenir, peut-être proche, nous dira si une coopération intercantonale ne sera pas imposée à la Suisse romande par les circonstances.

L'institut bancaire de développement régional pourrait être dans le domaine économique ce trait d'union nécessaire et la voie vers un meilleur équilibre confédéral.

Toujours plus fort

Les revues américaines s'intéressent de longue date aux banques suisses. Le plus souvent à propos du secret bancaire. « Business Week » du 17 avril examine les trois grandes banques d'affaires (UBS, SBS, CS) et conclut qu'elles gèrent au moins 260 milliards de francs de capitaux et qu'elles contrôlent ensemble la moitié des capitaux investis dans le pays.

Le tableau devrait être complété par les gérances des banques privées (Pictet, Lombard, Odier, Bârl...) qui sont d'une importance certaine, mais qu'il est difficile d'estimer.

On demande un parti politique pour suivre de près ces questions. Après les élections de cet automne, évidemment !